



## Salaire brut différent du contrat

Par **Jourdain Romuald**, le **06/03/2018** à **17:32**

Bonjour,

Je viens de regarder mon contrat de travail et une chose m'a sauté aux yeux.

Sur mon contrat est marqué : 'rémunération brute mensuelle de 1744,20€ pour 151.67 heures soit 35 heures hebdomadaires.

Sauf que sur mon bulletin de salaire j'ai en brut 1516.70 pour 151.67€ pour un taux salarial de 10 à cela s'ajoute la prime d'entretien de 100€ plus les heures supplémentaires.

Pour moi, il y a une différence sur le taux horaire 11,50 sur le contrat et 10 sur le salaire.

Pouvez-vous me confirmer mon raisonnement ?

Par **P.M.**, le **06/03/2018** à **18:37**

Bonjour,

Effectivement, a priori, il y a un problème et il faudrait interroger l'employeur puisque le mois est complet...